

# REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE

Honneur- Fraternité – Justice

MINISTERE DE L'AGRICULTURE  
DU DEVELOPPEMENT DES FILIERES  
ET CONSEIL AGRICOLES

## Avis d'appel d'offres (AAO) N° 005/CPMP/SR/DDFCA/MA/2017

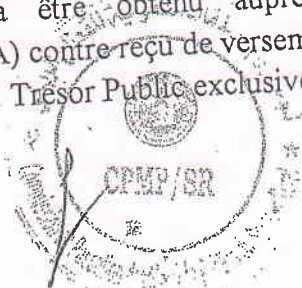
1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés Publics et le PPM approuvés par la Commission de Passation de Marchés Publics du Secteur Rural et la CNCMP et publié le 31/01/2017 Horizons 6947.
2. Le Ministère de l'Agriculture envisage de financer sur son Budget d'Etat l'acquisition de 160 motoculteurs avec accessoires.
3. Le Ministère de l'agriculture sollicite des offres sous pli fermé de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour exécuter la fourniture de 160 motoculteurs avec accessoires.
4. La passation du marché se fera par voie d'Appel d'offre national ouvert.
5. Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires et examiner le Dossier de consultation auprès Service marchés du Ministère de l'Agriculture Nouakchott Mauritanie, Tél : 45 25 74 75, 45 21 23 30, ou consulter sur le site web : [www.agriculture.com](http://www.agriculture.com); [www.cpmpsr.com](http://www.cpmpsr.com)
6. Pour être qualifiés les soumissionnaires doivent remplir les critères de qualification suivants :

### Capacité financière

- Avoir réalisé un chiffre d'affaires moyen annuel aux cours des trois dernières années au moins, égal à 300 000 000MRO.
- Le candidat doit disposer d'une ligne de crédit de 80 000 000MRO.

### Capacité technique

- Avoir réalisé deux marchés similaires au cours des cinq dernières années. Ces marchés doivent être attestés par une entité publique ou parapublique.
7. Le dossier d'Appel d'Offre, en version authentique paraphé par le CPMP/SR et le SM/MA, pourra être obtenu auprès du service des Marchés du Ministère de l'Agriculture(MA) contre reçu de versement de la somme, non remboursable, de 30.000 MRO (Trente-mille) au Trésor Public exclusivement, seule la copie cotée et paraphée fait foi.



8. Les soumissions, d'une validité de 90 jours à compter de la date limite de dépôt des offres doivent être établies en français.
9. Les offres seront placées dans une enveloppe fermée, qui ne devra comporter que la mention : « **A Monsieur le Président de la Commission de la Passation des Marchés Publics du Secteur Rural (CPMP/SR), Avenue Moctar Ould Daddah, Immeuble MOUNA, 2<sup>ème</sup> étage** »: « **Offre pour l'acquisition de 160 motoculteurs avec accessoires.**» Pli à n'ouvrir qu'en séance de dépouillement
10. Les offres doivent être transmises, sous peine de forclusion, au plus tard le **28/03/2017 à 10 heures TU** en quatre (4) exemplaires dont un (1) original marqué comme tel et trois (3) copies
11. Les soumissions doivent être accompagnées d'une garantie de soumission, d'un **montant de 4 000 000 UM et ayant une validité de 120 jours** à partir de la date de la date d'ouverture des plis.
12. Le délai de livraison est de trois (3) mois.
13. Les plis contenant les soumissions seront ouverts, en séance publique, le **28/03/2017 à 10 heures TU**, par la commission de passation des marchés Publics du Secteur Rural en présence des soumissionnaires qui souhaitent y assister.

**La Secrétaire Général du Ministère de l'Agriculture**  
**M' AIZIZA MINT MAHFOUDH OULD KERBALLY**

